



Les résidences, comment ça marche ?

Le projet : avant, pendant, après

- Avant: chaque demande de résidence doit être accompagnée d'une note d'intention. Si la demande est retenue elle sera suivie d'une rencontre pour en confirmer le bien-fondé.
- Pendant : les résidents pourront s'ils le souhaitent, prendre contact avec la bibliothèque de Sault et avec la Compagnie le Phare à Lucioles qui mène le projet de réhabilitation de l'ancien collège. Ce projet est majeur pour l'avenir culturel du village.
- Après: dans le mois qui suivra le séjour, quelques lignes de témoignage sur ce qui a été vécu, exploré, sur les perspectives possibles, seront envoyées pour une mise en ligne sur le site.

La vie quotidienne

La logistique des résidences est donnée à titre indicatif et peut être aménagée pour des raisons spécifiques à chacun

Arrivées/Départs

- À compter de septembre 2020, les résidences se dérouleront sur 8 jours, du samedi 14H au dimanche 14h.

Les espaces de vie

- Trois chambres avec du linge sont mises à disposition.
- Une cuisine & des sanitaires
- L'espace bibliothèque est accessible **mais reste commun.**

L'entretien des lieux

- Les lieux doivent être restitués dans l'état où ils ont été trouvés.
- Les résidents ont à leur disposition, une buanderie qu'ils peuvent utiliser ainsi que tout le matériel nécessaire au ménage. Ils veilleront à gérer leurs poubelles qui sont à descendre en bas du chemin. (le verre, au village). Il y a aussi un compost sur place

Assurance

- Les résidents doivent fournir avant leur arrivée une attestation d'assurance « responsabilité civile séjour » .